Saint Pierre EN FAUCIGNY *Au carrefour de la ville et de la nature*

EXTRAIT

DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE SAINT PIERRE EN FAUCIGNY (Haute-Savoie)

Nombre de Conseillers :	
en exercice	29
présents	22
votants	25

OBJET :

N°DCM2022-63

C.C.P.R. : Désignation du représentant de la commune à la Commission Intercommunale pour l'accessibilité

Certifié exécutoire

Télétransmis en Sous Préfecture le : 12/12/22

Publié le : 12/12/22

Le Maire,
Marin GAILLARD

L'an deux mille vingt deux -----
le huit décembre à dix-huit heures trente minutes le Conseil Municipal de la commune de SAINT-PIERRE-EN-FAUCIGNY (74),
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en Mairie sous la présidence de M. Marin GAILLARD, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 1er décembre 2022

PRESENTS : **Marin GAILLARD (Maire, Président)** ; Valérie BOUVIER, Daniel BUFFLIER, Laurence PARROT-SCHOPPHOFF, Eddi ETIENNE, Guy DUJOURD'HUI, Jean-Claude BESSON, Jocelyne BURNIER, Martine PLANTAZ, Dominique CORNET, Anne-Dominique VAUDEY, Dominique SAULNIER, Hervé MILESI, Jean-Philippe LANSARD, Véronique COTTON, Nicolas TRUBERT, Stéphane BOUVARD, Laure CHESSEL-BUTTAY, Gaëlle RANGHIERO, Arnaud BOUVARD, Stéphanie CONTAT, Alexandre CHUARD.

ABSENTS REPRÉSENTÉS procurations : François GONON, Alexandre PESSEY-GIROD, Valentin VAUDEY.

ABSENTS : Valérie CHAUVIGNÉ, Sandrine PALUMBO, Fernand METRAL, Léa LUTTRINGER (excusés).

SECRETAIRE : Jean-Claude BESSON est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que par délibération du 18 octobre 2022, la C.C.P.R. a validé la composition de sa Commission Intercommunale pour l'accessibilité à laquelle siège un représentant de chaque commune.

A la demande de la C.C.P.R., il convient donc de désigner un membre élu représentant la commune de Saint-Pierre en Faucigny pour siéger à cette commission.

Le Conseil Municipal, après discussion et à l'unanimité désigne Guy DUJOURD'HUI pour siéger à la commission Intercommunale pour l'accessibilité.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,
Marin GAILLARD

Le Secrétaire,
Jean-Claude BESSON